

06 sep 2013 -16:28

Appartient à Conseil des ministres du 6 septembre 2013

## Financement 2013 du Centre fédéral d'expertise des soins de santé à charge de l'INAMI

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Laurette Onkelinx, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui fixe le montant à charge des frais d'administration de l'INAMI, destiné au financement du Centre fédéral d'expertise des soins de santé en 2013.

Le montant est fixé à 7 014 438 euros. Le projet a reçu un avis favorable du Conseil général de l'INAMI.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>